



ATELIER FORMATION
FACILITER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DE TERRITOIRES A LA
REUNION : COMPRENDRE ET DEVELOPPER LES SYSTEMES DE CERTIFICATION
DANS DES DISPOSITIFS COOPERATIFS

22 - 23 AOÛT 2022

Lieu : CIRAD Saint Pierre Campus Ligne Paradis (3P)

Nombre de personnes max : 25

Inscription obligatoire avant le 20 Août 2022 en envoyant un mail à claire.cerdan@cirad.fr

Objectif de l'atelier

A la Réunion, de nombreux producteurs s'organisent et mettent en place de nouvelles pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Cela suppose de les rendre visibles auprès des consommateurs, de rémunérer les producteurs pour leurs efforts et leurs nouvelles pratiques, ou encore de contribuer à l'émergence de systèmes d'échanges marchands attractifs pour favoriser la consommation de produits agroécologiques dans les territoires d'Outre-mer. Plusieurs instruments sont aujourd'hui disponibles dont la certification, les labels ou encore des marques collectives et les marques de garantie. L'ensemble de ces démarches font souvent appel à un mécanisme de certification qui apporte des informations concernant certains critères de production et valorise certains attributs de qualité.

L'objectif de cet atelier-formation vise à acquérir des connaissances et des compétences relatives sur les problématiques des différentes modalités de certification (système participatif de garantie, tierce partie, certification de groupe, système de contrôle interne) face aux récentes évolutions de la réglementation européenne (le nouveau Règlement européen RE 2018/848, le RE 2021/279 et le RE 2021/771) sur la production biologique.

Cette atelier-formation considèrera tout d'abord la question de la qualité, des normes qui la définissent et des modalités pour signaler cette qualité. Elle reviendra sur la définition du concept de SPG, ses principes et éléments clés, ses avantages et inconvénients vis-à-vis d'autres modalités de certification (tierce partie, certification de groupe). Elle proposera une discussion critique sur les évolutions et les opportunités de la mise de la certification de groupe. L'étude d'exemples dans le cadre de SPG existants ou d'innovations organisationnelles qui s'en rapprochent permettra d'identifier les outils mis en œuvre et d'en montrer les avantages et les inconvénients. Cette formation est organisée dans le cadre du projet TERRITOIRES DURABLES, soutenu par le Ministère français des Outre-mer et mis en œuvre par le CIRAD.

Public

- Acteurs des organisations de producteurs, des filières de commercialisation ou des organisations interprofessionnelles,
- Producteurs et acteurs impliqués dans le projet Territoires Durables à Petite Ile
- Experts et agents du développement local
- Prestataires d'organismes certificateurs
- Experts impliqués dans le développement rural (Ministères de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, de l'artisanat, Département, Région, chambre agriculture) et des agences d'appui
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) et chercheurs dans le domaine.
- Acteurs impliqués dans des PAT à La Réunion

Intervenants

Partenaires : CIRAD (Sylvaine Lemeilleur, UMR MoISA)

Programme

Lundi	Mardi
<p>9h30- 10h 30 Introduction de la formation (contexte, enjeu) Présentation des participants</p>	<p>9h30- 10h 30 Certification de groupe et Système de Contrôle Interne dans le nouveau référentiel bio européen</p>
<p>10h30- 11h 30 Présentation des différents types de certification Forces et Faiblesses</p>	<p>10h30- 11h 30 Parallèle entre Système de Contrôle Interne et SPG ? Quelles compétences pour l'évaluation par les pairs ?</p>
<p>11h 30 – 12h30 Systèmes participatifs de garantie (SPG)</p>	<p>11h 30 – 12h30 Diversité des modèles d'évaluation par les pairs</p>
<p>REPAS</p>	<p>REPAS</p>
<p>14h 00 – 15h30 Présentation du projet Territoires Durables à Petite-Ile Utilisation du guide d'auto-évaluation à la faisabilité d'un SPG</p>	<p>14h 00 – 15h30 Utilisation du guide de certification collective dans les SPG</p>
<p>15h 40 – 16 h30 Etude de cas : processus de création d'un SPG au Maroc</p>	<p>15h 40 – 16 h 10 Stratégie d'action (tâches ? Qui ? Comment ?)</p>